

Image not found or type unknown



Donation de mon bien à mon fils

Par **lucasmalika**, le **13/11/2008** à **13:21**

je me suis installée dans la région de l'indre en juillet 2007. j'ai acheté une maison. et depuis juin 2008, je travaille à temps complet pour un salaire net de 1 200 €. j'ai un revenu qui ne suffit pas à payer toutes mes charges... et étant propriétaire, je n'ai le droit qu'à 106 € par mois alors que je suis seule à élever mon enfant de 5 ans. ma question est simple : y a-t-il un moyen de donner ma maison (don de mon vivant) à mon fils (5 ans), qui lui-même me l'a louera pour le montant de mon prêt mensuel soit 540 €... ce qui me ferai devenir locataire et non plus propriétaire... et donc mes droits seront bien évidemment plus élevés afin que je puisse payer toutes les factures... car à l'heure d'aujourd'hui être proprio est une "tarre" merci pour votre réponse cordialement Mme S